

Département d'Eure-et-Loir

Commune Nouvelle de Cloyes les Trois Rivières

Téléphone/Fax : 02 37 98 53 18 / 02 37 98 43 02

Courriel : cloyeslestroisrivieres@cloyeslestroisrivieres.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1- Identification de la collectivité :
COMMUNE NOUVELLE DE CLOYES LES TROIS RIVIERES – 1 PLACE GAMBETTA – BP20005 – CLOYES SUR LE LOIR
28220 CLOYES LES TROIS RIVIERES
- 2- Objet du marché :
MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE GRANGE EN SALLE MULTI-ACTIVITES ET AMENAGEMENT DE SES ABORDS
ET DU PARVIS DE L'EGLISE A SAINT-HILAIRE-SUR-YERRE
- 3- Mode de passation :
Marche à procédure adaptée, négociée en application de l'article 27 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics
- 4- Description succincte :
MARCHE DE TRAVAUX
9 LOTS
COMMUNE NOUVELLE DE CLOYES LES TROIS RIVIERES
- 5- Délai d'exécution :
DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX : Mars 2019
DATE PREVISIONNELLE DE FIN DE LA MISSION : Novembre 2019
- 6- Modalité d'obtention du dossier :
TELECHARGEMENT SUR LE SITE : <https://www.amf28.org/cloyestroisrivieres>
- 7- Type de contractants :
Une seule entreprise ou groupement d'entreprises en application de l'article 45 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics, si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.
- 8- Critères d'attribution :

VALEUR TECHNIQUE	50%
PRIX DES PRESTATIONS	30%
DELAI	20%
- 9- Date limite et lieu de réception des offres :
Judi 24 Janvier 2019 A 23H59, SUR LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION
<https://www.amf28.org/cloyestroisrivieres>
- 10- Justifications à produire quant aux qualités et capacités techniques du candidat :
INDIQUE DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION.
- 11- Renseignements complémentaires :
D'ORDRES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE : <https://www.amf28.org/cloyestroisrivieres>
- 12- Langue dans laquelle l'offre doit être rédigée : Français
- 13- Unité monétaire : Euro
- 14- Modalités de paiement et de financement :
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : fonds propres, emprunt de la collectivité et subventions de la Région Centre Val de Loire.
- 15- Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif, 28 rue de la Bretonnerie,
F-45057 Orléans Cedex 1.
Tél. +33 238775900. Fax +33 238538516.
- 16- Date d'envoi de la publication :

20 décembre 2018